

POSTER GÉRER DE MANIÈRE CONSERVATOIRE

NATURA 2000 : SITE PR 15, DÉVOLUY-DURBON-CHARANCE-CHAMPSAUR. ÉLABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF

Le site Natura 2000 appelé PR 15 fait partie des Alpes sud-occidentales dans les Hautes-Alpes. Il englobe les massifs du Dévoluy, de Durbon, de Charance, de Sauvas, Chaudun et les montagnes du Faraud. La limite nord suit les limites de département avec la Drôme et l'Isère. Sa surface est de 35 700 hectares. La partie centrale du Dévoluy, habitée et cultivée, a été exclue du site. L'enveloppe des domaines skiables des stations de Laye et de Super-Dévoluy et leurs éventuelles extensions ainsi que les carrières ne font pas partie du site. Les sommets principaux sont le Pic de Bure (2 709 m) et le Grand Ferrand (2 558 m) et bien d'autres au-dessus de 2 500 m. L'altitude minimum de 890 m est située le long du Buëch.

La géologie est de type calcaire. Le climat sur le PR 15, en raison de son étendue et de sa position géographique, subit deux influences différentes : d'une part, l'influence méditerranéenne au sud du site qui est caractérisée par la sécheresse estivale et une irrégularité chronique des précipitations annuelles ; d'autre part, l'influence océanique au nord du site caractérisée par des brouillards fréquents et des précipitations régulières au nord-ouest du site. À 1 200 m, les précipitations annuelles tournent autour de 1 300 mm. En conséquence du climat et des altitudes variées, les étages de végétation commencent au supraméditerranéen pour finir à l'alpin.

Les activités principales sont l'agriculture, la sylviculture, la chasse, le pastoralisme et le tourisme.

La cartographie des habitats s'est faite à l'aide de l'outil informatique SIG (système d'information géographique). Plusieurs étapes ont été nécessaires à la réalisation de la cartographie. Tout d'abord, une précartographie informatique avec des photographies infrarouge géoréférencées a permis de dégrossir les contours évidents (forêts, éboulis, prairies de fauches...). Ensuite, le site a été parcouru pendant la belle saison pour déterminer les habitats. Ces informations ont été reportées sur la carte avec une couleur pour chaque habitat. Une fois terminée, la carte est transcrite sur fond IGN pour devenir la cartographie finale des habitats.

Actuellement, la réalisation du document d'objectif en est au stade de la réflexion sur le fonctionnement, la dynamique des habitats et les règles de gestion avec l'appui des fiches habitats.

Le document d'objectif va servir à :

- analyser les enjeux de conservation ;
- maintenir les habitats d'intérêt particulier et éviter la perturbation d'espèces rares ;
- préparer l'évaluation de l'impact des plans de projet.

Il est établi dans un contexte écologique, économique, social et culturel.

Le document d'objectif est un élément de la démarche Natura 2000. Le déroulement de cette démarche se fait tout d'abord par la proposition de site validée par l'État et le préfet. C'est le préfet qui va désigner un opérateur technique pour l'élaboration du document d'objectif, qui va approuver le document d'objectif et, enfin, qui va présider les comités de pilotage nécessaires à

la validation du document d'objectif. Une fois fini, le document d'application fait suite au document d'objectif. Ce document définit les mesures de gestions, les coûts et le suivi.

L'Office national des Forêts de Gap est l'opérateur technique du site PR 15. La réalisation du document d'objectif se fait à la fois par l'étude des milieux écologiques et humains et par la concertation des acteurs concernés par le site.

Par le biais de son bureau d'étude, l'Office national des Forêts a réalisé la cartographie des habitats. En parallèle, l'Office a sous-traité des études spécifiques aux organismes et associations spécialisés en ce qui concerne la flore, la faune et les activités humaines.

Le document d'objectif ne peut se faire sans la concertation des acteurs locaux, tels que les 17 communes concernées par le site, les agriculteurs, les représentants de la forêt publique, les propriétaires forestiers privés, les chasseurs, les associations environnement, les professionnels du tourisme, la défense nationale et les représentants des activités sportives.

Bruno TEISSIER DU CROS, Chargé de mission Natura 2000, Service départemental des Hautes-Alpes,
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, 5, rue des Silos, BP 96, F-05003 GAP CEDEX